

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Saint-Sacrement)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **2 novembre 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 966 334, propriété de madame Cathy Froment et monsieur Pascal Prévosto.

Cette demande consiste à permettre une distance de 0,15 mètre entre le bâtiment accessoire (garage) et les lignes arrière et latérale gauche (nord-est) du terrain, pour l'immeuble sis au 2435, rue Nelson, alors que l'article 16.3.2.4 g) du règlement d'urbanisme numéro 350 prévoit une distance minimale de 1 mètre entre les murs d'un bâtiment accessoire et les limites arrière et latérales du terrain.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 30 octobre 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 14 octobre 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière